

Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Comme vous le savez, puisque nous avons déjà comparu devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, la National Marine Manufacturers Association (NMMA) Canada est la principale association représentant l'industrie nord-américaine de la navigation de plaisance. Les sociétés membres de la NMMA produisent plus de 80 % des embarcations, des moteurs, des remorques, des accessoires et du matériel utilisés par les plaisanciers de l'Amérique du Nord. L'association reste déterminée à favoriser la croissance de l'industrie grâce à des programmes axés sur l'élaboration de politiques publiques, la réalisation d'études de marché, l'assurance de la qualité des produits et les communications commerciales. Nous représentons 100 sociétés membres au Canada et 1 300 autres aux États-Unis. Nous nous efforçons de trouver des occasions de collaboration avec le gouvernement tant pour maintenir un environnement sûr pour les plaisanciers canadiens que pour développer notre industrie et contribuer à la prospérité économique de l'ensemble du Canada. Parcs Canada, qui est responsable de l'entretien du remarquable réseau canadien de parcs nationaux et de sites historiques (y compris un vaste réseau de voies navigables et de canaux desservant la communauté des plaisanciers partout dans le pays), joue un rôle essentiel dans le maintien de la situation économique du secteur de la navigation de plaisance. Nous croyons savoir que les saisons de navigation pourraient être raccourcies encore plus par suite des mesures de compression imposées dans les services de Parcs Canada. Cette décision touche durement notre industrie, tant directement qu'indirectement. Même si des consultations publiques ont été engagées (auxquelles la NMMA Canada participe activement), nous demandons au Comité des finances d'empêcher toute autre mesure de compression touchant Parcs Canada, compte tenu du rôle très important que cet organisme joue, notamment dans les domaines du tourisme, de la culture et du transport. Transports Canada a subi d'importantes coupures dans le budget fédéral 2012 (réduction de 10,7 % pour 2012-2013). Même si ces compressions visent à faciliter la reprise économique au Canada, elles ont des répercussions majeures sur les programmes, les services et les niveaux de dotation du ministère et auront en conséquence des effets sérieux sur le secteur de la navigation de plaisance. Au nom de nos membres canadiens, nous demandons au Comité des finances d'en tenir compte dans le cadre de ses délibérations préalables à l'établissement du prochain budget fédéral.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le secteur canadien de la navigation de plaisance a un apport annuel direct d'environ 15,6 milliards de dollars à l'économie nationale, qui crée 111 747 emplois directs. Les opérations commerciales transfrontalières effectuées par des consommateurs à titre privé constituent un élément non négligeable de l'industrie de la navigation de plaisance et sont en fait encouragées par les membres du secteur. Toutefois, la NMMA est toujours d'avis que les consommateurs qui importent des produits américains au Canada devraient être assujettis aux mêmes règles que les fabricants qui vendent leurs produits au Canada. Par exemple, si un constructeur canadien de moteurs importe un certain nombre d'unités de son usine des États-Unis, il est tenu de verser les droits prévus par l'ALENA, sur la base de règles d'origine aussi rigoureuses que désuètes. Toutefois, si un consommateur importe un produit final (par exemple, un bateau) marqué « Fabriqué aux États-Unis », les douaniers lui permettent, à son arrivée à la frontière, de se prévaloir de conditions préférentielles. Autrement dit, il est moins coûteux pour un consommateur canadien d'acheter un produit aux États-Unis hors-taxes que de l'acheter au Canada. En effet, le vendeur canadien affichera un prix de vente supérieur parce qu'il a dû acquitter les droits prévus par l'ALENA. Le Canada et les États-Unis doivent adopter des règles du jeu équitables pour que les consommateurs canadiens qui achètent directement aux États-Unis soient soumis aux mêmes règles que les fabricants canadiens. Le régime tarifaire discriminatoire qui est actuellement appliqué au secteur de la navigation de plaisance désavantage les fabricants et les distributeurs canadiens, ce qui avantage indirectement leurs homologues américains. En 2011, le Canada a perçu des droits de 800 millions de dollars sur les importations et de 320 millions de dollars sur les exportations du secteur de la navigation de plaisance. Ces droits augmenteront par suite de la réduction des barrières tarifaires touchant les droits d'importation et d'exportation s'appliquant aux échanges entre le Canada et les États-Unis. D'autres augmentations découleront de l'apport accru de l'industrie au sujet des développements réglementaires touchant la construction des moteurs et des bateaux et dans le cadre des consultations Canada-États-Unis sur l'harmonisation réglementaire au sein du Conseil de coopération en matière de réglementation.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

s/o

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le secteur de la navigation de plaisance connaîtra davantage de croissance de productivité grâce à des programmes axés sur l'élaboration de politiques publiques, la réalisation d'études de marché, l'assurance de la qualité des produits et les communications commerciales. La NMMA croit que l'intensification des efforts d'harmonisation de la réglementation pour tous les modes de transport (y compris le transport maritime) dans le cadre des initiatives transfrontalières Canada-États-Unis entraîneront aussi une augmentation de la productivité dans notre industrie.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le Bureau de la sécurité nautique, qui relève actuellement de Transports Canada, a été chargé, comme tous les autres organismes de l'administration fédérale, de trouver des moyens d'augmenter son efficacité et de réaliser des économies. Tout en appuyant cette initiative, la NMMA s'inquiète des compressions touchant les agents de la sécurité nautique. Comme nous l'avons déjà dit à d'autres responsables fédéraux, nous souhaitons profiter de cette occasion pour souligner l'importance du Bureau de la sécurité nautique et du programme des permis d'embarcation de plaisance de Transports Canada pour nos membres et pour l'ensemble du secteur de la navigation de plaisance. Le Bureau et ses agents ont une influence positive marquée sur la navigation de plaisance tant par leur contribution à l'élaboration des politiques et règlements régissant notre secteur que par leurs campagnes d'éducation et de sensibilisation visant à assurer la sécurité des plaisanciers partout au Canada. Il sera très important, lorsque viendra le moment de prendre des décisions budgétaires, de ne pas perdre de vue le fait que le Bureau de la sécurité nautique et ses importantes initiatives constituent une nécessité absolue pour la sécurité et la croissance de notre secteur.